Document generated on 05/27/2025 4:27 p.m.

Service social

Introduction à la sécurité sociale, par le Bureau international du Travail de Genève, 3e édition, 1986, 182 pages.

Jacques Laforest

Volume 38, Number 2-3, 1989

Les politiques sociales

URI: https://id.erudit.org/iderudit/706450ar
DOI: https://doi.org/10.7202/706450ar

See table of contents

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Laforest, J. (1989). Review of [*Introduction à la sécurité sociale*, par le Bureau international du Travail de Genève, 3e édition, 1986, 182 pages.] *Service social*, *38*(2-3), 329–330. https://doi.org/10.7202/706450ar

Tous droits réservés © Service social, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Introduction à la sécurité sociale, par le Bureau international du Travail de Genève, 3e édition, 1986, 182 pages.

Le Bureau international du Travail de Genève avait déjà publié, dès 1958, un ouvrage portant le titre *Introduction à la sécurité sociale*. Le sujet de la sécurité sociale y était traité en dix leçons. La deuxième édition, en 1970, présentait un texte revu et augmenté, pour refléter les modifications accumulées au cours de ces douze années. Elle conservait la structure interne de la première édition de même que l'organisation du contenu en leçons dont le nombre était augmenté à douze.

Le présent ouvrage est en réalité la troisième édition de la publication originale. Cependant, le sujet de l'étude s'est tellement élargi depuis 1970 qu'il a fallu récrire le texte et en restructurer le contenu. La présentation en « leçons » a été abandonnée. Même si l'ouvrage a perdu son côté didactique et se présente franchement comme un traité systématique — ce qu'il est en réalité — il conserve sa valeur première d'excellent instrument pédagogique, principalement par son caractère d'*introduction*. Aussi bien les étudiants que les praticiens y trouveront la perspective indispensale à l'intelligibilité de la sécurité sociale. Or cette perspective est fournie par une approche empirique; elle se dégage de la situation comparée de la sécurité sociale au niveau international.

Lorsqu'on les étudie à l'échelle nationale, les politiques et les programmes de sécurité sociale forment un ensemble dont l'unité et la cohérence internes ne sont pas évidentes. L'impression première qui se dégage est celle d'une grande complexité. De plus, lorsqu'on étudie les mécanismes décisionnels correspondant à ces politiques et programmes, on a l'impression que la sécurité sociale dans un pays comme le nôtre résulte de l'addition circonstancielle d'une suite de compromis politiques; le tout paraît marqué au coin d'un certain opportunisme politique, sans logique interne réelle.

Tel n'est cependant pas le cas, et l'on commence à le soupçonner lorsqu'on compare entre eux les différents systèmes nationaux de sécurité sociale. Ils se ressemblent tous. Cette ressemblance n'est pas en réalité le fruit d'une concertation internationale; elle témoigne plutôt de l'existence de réalités sociales dont la dynamique dépasse les séparations plus ou moins artificielles des frontières.

L'étude de la sécurité sociale à l'échelle internationale fournit le recul nécessaire pour comprendre la cohérence interne de nos systèmes canadien et québécois de sécurité sociale. Dans cette perspective élargie, les particularités de notre système révèlent leur caractère réel d'intelligibilité. Cela ne signifie pas que notre système de sécurité sociale fasse partie d'un certain appareil international, comme élément d'un tout. Cela signifie que notre système n'est nullement indépendant des tendances internationales en ce domaine.

C'est dans ce sens que l'étude de la sécurité sociale au niveau international constitue l'introduction normale et nécessaire à l'étude de notre propre système de sécurité sociale. Le présent ouvrage fournit à cette fin un excellent outil pédagogique, actuel et bien adapté.

Les questions communes à l'ensemble des systèmes nationaux y sont identifiées, et les tendances non moins communes des réponses y sont clairement expliquées. Qui la sécurité sociale protège-t-elle ? Quelle protection assure-t-elle ? Quels moyens met-elle en œuvre ? Quelles sont les implications financières et administratives de ces moyens ? Les principaux mécanismes de protection que l'on retrouve dans l'ensemble des pays sont ensuite étudiés, et leur identité fondamentalement semblable se dégage de la comparaison qui en est faite : régimes d'assurance publics et privés, régimes d'assistance sociale, mécanisme d'incitation au travail, etc. Deux chapitres sont consacrés à la protection des travailleurs migrants.

Dans la continuité d'un ouvrage publié il y a maintenant plus de trente ans, voilà une excellente production qui, pour reprendre les termes des auteurs, « contribuera à dissiper ce regrettable brouillard d'ignorance qui entoure encore la sécurité sociale. »

Jacques LAFOREST

École de service social,
Université Laval.

Justice and the Young Offenders in Canada, par Joe HUDSON, Joseph P. HORNICK, Barbara A. BURROWS, Toronto, Wall et Thompson, 1988, 190 pages.

Ce volume est finalement le produit de la collaboration d'une quinzaine d'auteurs* canadiens qui étudient l'évolution du système de justice pour mineurs, à partir de la loi sur les jeunes délinquants en 1908 (Juvenile Delinquents Act — J.D.A.) jusqu'à l'application, en 1984, de la loi sur les jeunes contrevenants (Young Offenders Act — Y.O.A.). Dans une perspective pan-canadienne, (Alberta, Québec, Ontario, Manitoba, autochtones) les auteurs relatent les enjeux et les effets provinciaux posés par l'application de cette dernière loi, en même temps qu'ils essaient d'en dégager les principales lignes évolutrices par rapport à l'ancienne loi de 1908.

Pour qui n'est pas au courant de l'évolution du système de justice pour mineurs au Canada, le livre constitue une bonne opportunité de mise à jour des changements survenus. Par contre, pour ceux et celles qui étaient déjà familiers avec les deux lois, le volume n'apprend rien de plus que les spécificités provinciales posées par l'application de la plus récente loi.

La diversité des perspectives abordées sur un même thème permet néanmoins de saisir jusqu'à quel point il est difficile et périlleux d'appliquer uniformément une loi à travers tout le Canada et comment les provinces sont différentes et jalouses de leurs juridictions respectives en matière d'application.

D'un autre point de vue, les auteurs ont sérieusement tenté d'analyser ce que la dernière loi apportait de nouveau par rapport à l'ancienne sur le plan